

# Exercer la comptabilité d'entreprise

(1/3)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Programme de la formation :  
7 journées (hors temps de travail  
personnel)  
Soit 49h au total  
Examen final : 3h30

### PRIX 2023

Programme de la formation : 3 600 € HT  
/ personne  
Examen final : 1 100 € HT / personne

### PRIX 2024

Programme de la formation : 3 800 € HT  
/ personne  
Examen final : 1 200 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA  
en vigueur à la date de réalisation de la  
formation.

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le  
champ d'application de l'article L 6313-1  
du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à  
l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Certification KPMG Academy

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A.,  
membre français de l'organisation mondiale KPMG  
constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG  
International Limited, une société de droit anglais («private  
company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret  
du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-  
Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le  
nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous  
licence par les cabinets indépendants membres de  
l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS  
60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## CONTENU

### PUBLIC CONCERNÉ

- Comptable d'entreprise souhaitant :
  - Développer sa polyvalence et évoluer professionnellement
  - Monter en autonomie dans le cadre de ses missions
  - Faire reconnaître ses compétences
- Toute personne de services administratifs ou fonctions support amenée à réaliser des tâches comptables souhaitant :
  - Développer ses compétences en comptabilité d'entreprise

### PRÉREQUIS

- Qualification de niveau 4 dans le domaine de l'administration et / ou de la gestion  
OU
- Expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le domaine de l'administration des ventes, comptabilité, administratif, achats ou finance

### OBJECTIFS

- Analyser les opérations de gestion de l'entreprise, pour les traduire en comptabilité en exerçant un contrôle
- Enregistrer les opérations de clôture en vue d'établir les états financiers, en conformité avec les règles comptables françaises
- Établir un suivi de trésorerie pour anticiper les besoins de financement de l'entreprise et identifier des opportunités de placement
- Vérifier l'application de la politique de contrôle interne dans le domaine comptable pour prévenir les risques de fraude

### DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement
- E-learning mis à disposition pendant 6 mois

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Invitation à une journée du Cercle Actualités comptables, financières et fiscales

### RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

# Exercer la comptabilité d'entreprise

(2/3)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Programme de la formation :  
7 journées (hors temps de travail  
personnel)  
Soit 49h au total  
Examen final : 3h30

### PRIX 2023

Programme de la formation : 3 600 € HT  
/ personne  
Examen final : 1 100 € HT / personne

### PRIX 2024

Programme de la formation : 3 800 € HT  
/ personne  
Examen final : 1 200 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA  
en vigueur à la date de réalisation de la  
formation.

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le  
champ d'application de l'article L 6313-1  
du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRECIATION DES RESULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à  
l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Certification KPMG Academy

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A.,  
membre français de l'organisation mondiale KPMG  
constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG  
International Limited, une société de droit anglais («private  
company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret  
du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-  
Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le  
nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous  
licence par les cabinets indépendants membres de  
l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS  
60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## PROGRAMME

### WEBINAR DE LANCEMENT (1h à distance)

- Présentation du parcours
- Echange avec les participants

### PARTIE 1 : COMPTABILITÉ DÉBUTANT - réf. C1120 (2 jours)

Présentiel ou e-learning [Dates et lieux](#)

- Mécanisme et comptabilisation
  - Jeux pédagogiques
  - Accès aux modules de e-learning sur une durée de 6 mois
  - Fiches de synthèse

### PARTIE 2 : COMPTABILITÉ PERFECTIONNEMENT - réf. C1130 (2 jours)

Présentiel ou e-learning - [Dates et lieux](#)

- Obligations comptables
- Cycle Achats - Fournisseurs
- Cycle Ventes - Clients
- Cycle Trésorerie et emprunts
- Cycle Impôts et taxes
- Cycle Immobilisations
- Cycle Personnel
- Cycle Capitaux propres
  - Jeux pédagogiques
  - Accès aux modules de e-learning
  - Fiches de synthèse

### PARTIE 3 : MAÎTRISER L'ARRÊTÉ DES COMPTES ANNUELS - Réf. C1040 (2 jours)

Présentiel ou classe virtuelle - [Dates et lieux](#)

- Les principes essentiels au contrôle interne
- Les contrôles généraux inhérents à l'arrêté des comptes
- La révision par cycle : principes et difficultés
- L'annexe des comptes annuels

### PARTIE 4 : GÉRER LA TRÉSORERIE AU QUOTIDIEN – réf. FG1730 (1 jour)

Présentiel ou classe virtuelle - [Dates et lieux](#)

- Construction d'un prévisionnel de trésorerie
- Les moyens d'optimiser la trésorerie
- Cartographie des outils disponibles

### PARTIE 5 : GESTION DES RISQUES CONTRÔLE INTERNE EN LIGNE – réf. CGR9003E (30 mns)

e-learning

- Pour acquérir les fondamentaux des bonnes pratiques en matière de contrôle interne (éléments méthodologiques, conduire un diagnostic du contrôle interne et définir un plan d'amélioration)

### SESSION D'ACCOMPAGNEMENT (30 minutes à distance)

- Echange personnalisé avec un formateur

### EN OPTION : EXAMEN FINAL (3h30 en présentiel)

- Validation des acquis par une épreuve écrite

# Exercer la comptabilité d'entreprise

(3/4)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Programme de la formation :  
7 journées (hors temps de travail  
personnel)  
Soit 49h au total  
Examen final : 3h30

### PRIX 2023

Programme de la formation : 3 600 € HT  
/ personne  
Examen final : 1 100 € HT / personne

### PRIX 2024

Programme de la formation : 3 800 € HT  
/ personne  
Examen final : 1 200 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA  
en vigueur à la date de réalisation de la  
formation.

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le  
champ d'application de l'article L 6313-1  
du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET

### APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à  
l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Certification KPMG Academy

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A.,  
membre français de l'organisation mondiale KPMG  
constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG  
International Limited, une société de droit anglais («private  
company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret  
du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-  
Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le  
nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous  
licence par les cabinets indépendants membres de  
l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS  
60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## PROGRAMME

### DÉROULEMENT DU PROGRAMME

#### Webinar de lancement

Les clefs pour réussir  
Un formateur disponible  
sur toute la durée du  
programme

1

#### Programme de formation

Pour se rencontrer,  
progresser et s'entraîner  
E-learning

2

#### Echange personnalisé

Avec un formateur

3

#### En option : Examen final

Examen final pour valider  
les compétences

4